

Christophe CHARPENTIER

Andernos-les-Bains, ensemble pour demain

Liste d'ouverture et de rassemblement



ANDERNOS-LES-BAINS
ENSEMBLE POUR DEMAIN

ÉLECTIONS
MUNICIPALES ET
COMMUNAUTAIRES

22 MARS
2026

Chères Andernosiennes, chers Andernosiens,

La liste que je mène est arrivée en 2^{ème} position avec 20,4% des suffrages exprimés. Nous remercions les 1 625 électrices et électeurs pour leur confiance. 60% des suffrages exprimés ont rejeté la candidature du maire sortant et exprimé le souhait d'un changement de majorité.

Gage de cohérence et de fidélité, notre liste d'ouverture et de rassemblement, de sensibilités diverses, se présentera au 2^{ème} tour dans son intégralité, avec la même détermination, avec cette même équipe de femmes, d'hommes, de responsables associatifs.

Nous n'avons ni renié nos valeurs, ni reculé sur nos engagements, sans fusion et sans arrangement électoraliste !

Le 22 mars prochain, pour le 2^{ème} tour des élections municipales et communautaires, les Andernosien(ne) seront appelé(e)s à choisir leur future équipe municipale. C'est un rendez-vous majeur pour notre ville. Depuis plusieurs semaines, des candidats, par posture électoraliste, ne disent pas toute la vérité sur leur gestion, sur leurs intentions, sur leur parcours. Voilà quelques éléments d'appréciation qui permettront une campagne électorale plus transparente.

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST DEVOIR S'INTERROGER SUR UNE CANDIDATURE QUI NE DIT PAS TOUT

Le maire sortant avait indiqué son souhait d'arrêter après 2 mandats. Mais il en brigue un 3^{ème} ! Si il est élu, finira-t-il son mandat ou laissera-t-il son poste en cours de mandat à son 1^{er} adjoint ?

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST ACCEPTER QU'IL INSULTE UN CANDIDAT présent à une manifestation publique dont la promotion a été faite sur la page Facebook et le site internet de la ville.

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST ACCEPTER QUE SON ÉQUIPE OUBLIE SON MANDAT D'ÉLUS

12 conseillers (en moyenne) sur 33 ne viennent plus à chaque Conseil municipal depuis plusieurs années. Plusieurs conseillers ne viennent plus au Conseil municipal depuis plus de 3 ans (moitié d'un mandat pour lequel ils ont été élus).

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST ACCEPTER que 2 conseillères municipales actuelles, et présidentes d'association, refusent de porter à la connaissance des membres de leurs bureaux un courrier d'information de Christophe Charpentier destiné aux associations.

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST ACCEPTER qu'une colistière, présidente d'association, affiche sa candidature et son soutien à la tête de liste et cite son association, subventionnée par la mairie. Est-ce l'usage qu'une association apolitique soit utilisée à des fins politiques, et qu'elle devienne un outil de propagande électorale ?

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST TOUJOURS PLUS DE CONSTRUCTIONS SUR LA VILLE

Lors du 2^{ème} tour des élections municipales de 2014, le candidat Rosazza fustigeait le maire sortant en indiquant au journal Sud-Ouest ne plus vouloir assister à la défiguration de la ville par des constructions anarchiques. Dans sa réunion

publique du 26 février dernier, le maire/candidat indiquait être mécontent des directives de l'État sur les projets urbanistiques de verticalisation. Cela ne l'a pas empêché de bétonner notre ville. De 2014 à 2022, **1052** logements ont été construits (INSEE octobre 2025). Pour la fin du 2^{ème} mandat (2022 à 2026), il faut ajouter les constructions individuelles et collectives, ainsi que les permis de construire accordés ou en étude pour 2027 (pas d'accès aux documents d'urbanisme). Nous avons répertorié 11 projets en cours ou à venir, représentant **200** logements collectifs (compte non tenu des constructions individuelles). Sur ses 2 mandats complets, près de **2000** logements ont été construits !

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST EXCLURE LES JEUNES, LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES ACTIFS TRAVAILLANT SUR LA COMMUNE DE LA POSSIBILITÉ DE SE LOGER DIGNEMENT

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST TOUJOURS PLUS DE CONSTRUCTIONS SUR LE TERRITOIRE

Le maire a voté le Schéma de cohérence territoriale mis en place par le SYBARVAL le 6 juin 2024 (3 intercommunalités dont la COBAN, 17 communes, 165 950 habitants). Ces 165 950 habitants représentent une croissance globale de 140 % depuis 1968. Entre 2017 et 2023, le Bassin et le Val de l'Eyre ont accueilli **12 919** nouveaux habitants, soit l'équivalent d'une commune comme Andernos ! L'objectif du SCOT est de 200 000 habitants pour 2040. Les logements à produire à l'horizon 2030 seront de 16 243. Et la COBAN, dont la ville d'Andernos, prendra la plus grosse part : **7 650** logements. Et à l'horizon 2040, **6 000** logements supplémentaires ! Soit une 2^{ème} fois, l'équivalent d'une ville comme Andernos !

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST ACCEPTER UNE URBANISATION CROISSANTE AMENANT UNE ARTIFICIALISATION DES SOLS GRANDISSANTE

LE 22 MARS, VOTEZ ET FAITES VOTER CHRISTOPHE CHARPENTIER

LE 22 MARS, FAITES LE CHOIX DU RENOUEAU, DE L'ALTERNANCE, DE LA DISPONIBILITÉ, DU SÉRIEUX, DE LA SINCÉRITÉ LE 22 MARS, VOTEZ ET FAITES VOTER CHRISTOPHE CHARPENTIER

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST LAISSER LES DÉBOREMENTS D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES DANS LES QUARTIERS ET AUTORISER LES DÉVERSEMENTS DANS LE BASSIN

En février dernier, la mairie a fait creuser une tranchée pour évacuer les débordements d'égouts et d'eaux pluviales du quartier Camille Goubet dans le ruisseau du Bétey, puis dans le Bassin. S'il est parfaitement légitime de venir en aide aux riverains qui subissent des dommages causés par les eaux de pluie, il est impensable que les eaux usées mélangées aux eaux de pluie soient déversées dans le Bassin. Aucune leçon n'a été tirée des épisodes catastrophiques de 2023/2024. Le 20 mai 2025, le Tribunal administratif de Bordeaux avait donné raison à l'association environnementale pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest pour la suspension des arrêtés permettant le rejet des eaux usées dans la nature et l'océan, qui avaient été signés par le Préfet de la Gironde le 28 février 2025.

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST ACCEPTER SON MÉPRIS DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST PLUS D'IMPÔTS ET TAXES PERÇUES

14 509 531 € en 2020, 20 358 195 € (prévus en 2026) soit
+ 40% de hausse sur le mandat de l'équipe sortante.

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST PLUS DE DÉPENSES POUR LES ANDERNOSIEN(NE)S

Produits et services (cantine, périscolaire, piscine, établissements culturels, ...) : 884 804 € en 2020, 1 405 850 € (prévus en 2026) soit **+ 59% de hausse** sur le mandat de l'équipe sortante.

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST AUGMENTER LES DÉPENSES DE LA VILLE

Dépenses de fonctionnement : 18 077 604 € en 2022, 21 529 439 € (prévus en 2026), soit **+ 19% de hausse** sur la période par l'équipe sortante.

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST NE PAS ENTREtenir LES ECOLES, LES ÉQUIPEMENT SPORTIFS, LES SALLES MUNICIPALES DEPUIS 12 ANS

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST ACCEPTER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS IMPORTANTES ET INCONTRÔLÉES

22,5 millions € en 4 ans (2026 à 2029). Rénovation de la jetée : **7,27 millions € en 2024, 11,17 millions € en 2026.**

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST NE PAS TENIR SES ENGAGEMENTS

Dans son bilan de mi-mandat 2023, il avait annoncé la requalification du cinéma Le REX en un lieu artistique, la rénovation de l'ancienne Poste, la restauration de la Jetée, la construction de la nouvelle piscine. Des projets non réalisés et recyclés dans son programme.

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST ACCEPTER LA PAUVRETÉ DE SON PROGRAMME

Une trentaine de propositions identiques à celles de notre projet. Mais sur le contenu : RIEN sur les personnes âgées, sur la participation citoyenne, sur le bien-être animal, sur l'intercommunalité, sur la sécurité et la tranquillité publique, sur le jumelage. Et pas grand-chose sur l'ostréiculture, le logement, le sport, ...

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST PÉRENNISER LES DISSENSIONS AVEC LES MAIRES DE LA COBAN

Lors du conseil municipal d'Andernos (avril 2025), le maire et les élus ont indiqué voter contre le budget de la COBAN. Pour le réseau de transports ALEGO, le maire d'Andernos a écrit aux présidents de la COBAN et de la Région alors qu'il n'était pas en charge des mobilités et des transports.

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST LA DÉRIVE DES DÉPENSES INTERCOMMUNALES

Pour ALEGO, le coût s'élève à **6 millions € par an !** Le coût du nouveau siège de la COBAN s'élève à **10 millions €**, un coût qui n'a cessé d'augmenter depuis 2018 (2,5 millions €). Un dossier, mené par le maire, vice-président de la COBAN, visiblement mal préparé !

VOTER POUR LE MAIRE SORTANT C'EST L'INACTION ET L'IMMOBILISME AU SEIN DE LA COBAN ET DU SIBA

Pas de nouvelles de la piscine intercommunale, de la station d'épuration,...

Le 22 mars, nous faisons appel à toutes les électrices et tous les électeurs de toutes les listes, aux 4 026 abstentionnistes pour nous soutenir. Seule une mobilisation totale au 2^{ème} tour nous permettra une dynamique de victoire.

Le 22 mars, les Andernosien(ne)s auront à faire un choix essentiel pour l'avenir d'Andernos-les-Bains : le choix du renouveau, de l'alternance, d'une nouvelle dynamique, de la sincérité, d'un maire proche des habitants et 100% disponible.

Le 22 mars, faites le choix du changement, pas de l'immobilisme.

Le 22 mars, faites le choix de la protection du Bassin.

**Le 22 mars, l'élection peut basculer à quelques voix.
Cette voix peut être la vôtre !**



ANDERNOS-LES-BAINS
ENSEMBLE POUR DEMAIN

www.christophecharpentier2026.fr